

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CALCE

Mercredi 23 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois septembre à 18 heures 00 Les membres du Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqués, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L 2121-10 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales

Étaient présents : Bruno VALIENTE, Claire OUSTAILLER, Patrice BRANDELET, Giuditta MARCQ, Mireille RULLAUD, Huguette BENEGIS, Alexandra DEFFONTIS.

Absents : Fabrice LAVALLARD, Jean-Luc MATHE, Guillaume VIDAL, Daniel SENIE

Pouvoir : Daniel SENIE à Giuditta MARCQ, Guillaume VIDAL à Bruno VALIENTE

Secrétaire de séance : Mireille RULLAUD

Date de convocation du conseil municipal le 18 Septembre 2026

Nombre de conseillers afférents au conseil municipal : 07

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers ayant délibéré. : 09

Délibération n° 08 230920268_08

Objet : DECISION MODIFICATIVE N°4 – Virement de crédits

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient d'augmenter les crédits ouverts au compte de dépenses 231.77 « Viabilisation – Hauts des Aires », afin de permettre le règlement des frais afférents aux travaux réalisés sur le domaine public.

Ces travaux concernent la création d'un branchement au réseau d'assainissement, réalisée par la société Catalane des Eaux, ainsi que l'extension du réseau électrique effectuée par la société ENEDIS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés DECIDE d'APPROUVER la décision modificative n°1 du budget principal comme détaillé ci-dessus.

Désignation	Diminution sur crédits	Augmentation de crédits
D 231-77 Viabilisation « Hauts des aires »		12 000.00 €
D231-99 COMPTE BLOQUE	12 000.00 €	
TOTAL D 23 Immobilisations en cours	12 000.00 €	12 000.00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire – Bruno VALIENTE